

Organisation des cours à la rentrée 2009

Les cours se répartissent du lundi au vendredi (matin ou après-midi en alternance et suivant les groupes et niveaux). Le soir et la journée du mercredi sont réservés aux ateliers, travaux dirigés et options. Les jeunes filles au pair peuvent suivre jusqu'à 12 h de cours ou, par dérogation et conformément à la législation, 10 h de cours minimum, spécialement les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Exemples de cours proposés le mercredi ou le soir : perfectionnement de l'écrit ou de l'oral, phonétique, conversation, civilisation, littérature... Cette liste n'est ni exhaustive ni contractuelle ; elle peut être modifiée ou complétée suivant les besoins et les circonstances.

Répartition des cours de base et travaux dirigés (du lundi au vendredi)

Début du cours	Fin du cours	Pauses
<u>Matin</u>		
09H00 09H45	09H45 10H30	
10H45 11H30	11H30 12H15	10H30 - 10H45
<u>Après-midi</u>		
13H15 14H00	14H00 14H45	
15H00 15H45	15H45 16H30	14H45 - 15H00

Répartition des cours du soir optionnels

18H00	19H00	et	19H00	20H00
-------	-------	----	-------	-------

Equivalences horaires

16 cours hebdomadaires représentent :	12 h sur 4 jours (Lundi – mardi – jeudi – vendredi)
20 cours hebdomadaires représentent :	15 h sur 5 jours (Du lundi au vendredi)
24 cours hebdomadaires représentent :	18 h sur 5 jours (Du lundi au vendredi)
24 cours hebdomadaires + 2 options d'une heure représentent :	20 h sur 5 jours (Du lundi au vendredi)

Cas particulier du 1er jour de la session

La matinée est consacrée à l'accueil et au choix des options, au placement dans les groupes de niveaux et, éventuellement, une activité culturelle. Le premier cours a lieu le jour suivant. Cette première journée fait partie intégrante du programme et ne donne pas lieu à un rattrapage de cours.